

Colloque

Aléa et contrat d'assurance

Vendredi 31 janvier 2014
en Grand'Chambre de la Cour de cassation

Entrée libre, inscription nécessaire auprès du secrétariat
de la première présidence
- Télécopie: 01 44 32 78 28
- Internet : www.courdecassation.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

Conception : Service Communication - Culture - Édition, Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud) - Crédit photo : DR - octobre 2013

Colloque organisé par
David Bakouche, Professeur à l'Université Paris-Sud
Hubert Groutel, Professeur émérite de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

Programme

Sous la présidence de Georges Durry, Président honoraire de l'Université Panthéon-Assas

9h30 : Propos introductifs, par Christian Charruault, Président de la première chambre civile de la Cour de cassation

La conclusion du contrat d'assurance

10h00 : La notion de contrat aléatoire, par Philippe Stoffel-Munck, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne

10h30 : L'aléa : condition de l'assurance?, par Jérôme Kullmann, Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris

11h00 : Discussion

11h15 : L'existence de l'aléa : sa représentation par l'assuré, par Fabrice Leduc, Professeur à l'Université François-Rabelais de Tours

11h45 : L'intensité de l'aléa : sa représentation par l'assureur, par Hubert Groutel, Professeur émérite de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

12h15 : Discussion

12h30 : Déjeuner

L'exécution du contrat d'assurance

Le constat de la disparition de l'aléa

14h00 : Aléa et faute intentionnelle, par David Bakouche, Professeur à l'Université Paris-Sud

14h30 : Les pouvoirs respectifs des juges du fond et de la Cour de cassation, par Alain Bénabent, Agrégé des Facultés de droit, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

15h00 : Discussion

Les suites de la disparition de l'aléa

15h30 : L'absence d'incidence de la disparition de l'aléa, par Philippe Pierre, Professeur à l'Université de Rennes I

16h00 : Les incidences de la disparition de l'aléa, par Luc Mayaux, Professeur à l'Université de Lyon III

16h30 : Rapport de synthèse, par Jean Bigot, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne

17h00 : Cocktail